



# COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

## PROCÈS-VERBAL N°27

---

Réunions :

26 mai 2026

14h30/16h30

---

**Présidence :**

Mr Claude REQUENA

Présentiel/Visio  
Complété par boucles WhatsApp

---

**Présent(e)s :**

Mmes Coralie BENETEAU, Geneviève DAUGA, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ, Isabelle SCHIAVON

Mrs. Jacques ADGE, Patrick BOUDREAUULT, Max CARIAT, Raphaël CARRUS, Francis DAUSSEING, Jacques DE HEER, Thierry DELACROIX, Maximilien DEMOUSTIER, Vincent DUBROCA, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Romain FERRISI, Alexis GRONOFF, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEY, Nicolas MARTINEZ, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Axel QUIQUEMPOIS, Jean-Pierre RIEU, Sébastien ROYUELA, Yohan VESTRIS, Christian VIDAL

---

**Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

### **Rappel Article 103 - Règlements LFO**

**Toute équipe déclarant forfait dans l'une des deux dernières journées d'un championnat, sera déclaré forfait général, sauf cas de force majeure laissé à l'entière appréciation de la commission compétente.**

### **AGENDA FIN DE SAISON**

#### **SAMEDI 30.05.26**

- Dernière journée U14 R1 / U15 R1  
Coup d'envoi des matchs à enjeu à **14h00**
  
- Dernière journée U16 R / U17 R / U18R  
Coup d'envoi des matchs à enjeu à **15h00**
  
- PHASE D'ACCESSION INTERREGIONALE D2 Futsal  
MATCH 1 ALLER : Stade Beaucairois FC / Plougastel FC à **16h00**

#### **DIMANCHE 31.05.26**

- Dernière journée Séniors M R1/R2/R3  
Coup d'envoi des matchs à enjeu à **15h00**
  
- PHASE D'ACCESSION NATIONALE D3 FÉMININE  
MATCH 1 ALLER : ESTAC Troyes / Montpellier ASPTT à **15h00**
  
- PHASE D'ACCESSION NATIONALE CNF U19F  
MATCH 6 ALLER : F. Bourg en Bresse Péronnas 01 / Rodez Aveyron F. à **15h00**

#### **SAMEDI 06.06.26**

- PHASE D'ACCESSION INTERREGIONALE D2 Futsal  
MATCH 1 RETOUR : Plougastel FC / Stade Beaucairois FC à **16h00**
  
- Finale U18 Régional 1 – Accession en U19 Nationaux  
FINALE : RODEZ AVEYRON FOOTBALL / AVENIR SPORTIF BEZIERS à **19h00** – Stade B. Vidal – Millau

➤ Demi-Finale Championnat de France Futsal D1 FFF – Match Aller  
MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL / SC PARIS ou SC PARIS / MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL

### **DIMANCHE 07.06.26**

➤ PHASE D'ACCESSION NATIONALE D3 FÉMININE  
MATCH 1 RETOUR : Montpellier ASPTT / ESTAC Troyes à **15h00**

➤ PHASE D'ACCESSION NATIONALE CNF U19F  
MATCH 6 RETOUR : Rodez Aveyron F. / F. Bourg en Bresse Péronnas 01 à **15h00**

### **SAMEDI 13.06 & DIMANCHE 14.06.26**

#### **FINALES COUPES OCCITANIE 2025-2026 – PROGRAMME (sous réserve de modifications)**

Un dossier sur une demi-finale U20 fait l'objet d'une procédure d'instruction par la Commission Régionale de Discipline et sera à l'étude le 03.06.26 (date prévisionnelle). En conséquence, une finale reste en suspens.

#### **SAMEDI 13 JUIN 2026 – COMPLEXE RIGAUD – ALBI**

- 10h00 - C.O. U15F - RODEZ AVEYRON F. / CANET ROUSSILLON FC
- 12h30 - C.O. Amos U17M - LOURDES FC / MONTAUBAN FCTG
- 15h00 - C.O. Amos U20M - UCHAUD GC / FRONTIGNAN AS (*sous réserve*)
- 17h30 - Coupe d'Occitanie des Réserves - FC PAMIERIS II / AS FABREGUES II
- 20h00 - Coupe Intersport Séniors M (*à définir*)  
M. ATLAS PAILLADE ou L'UNION ST JEAN / COMMINGES ST GAUDENS ou USS AIGUES MORTES

#### **DIMANCHE 14 JUIN 2026 – COMPLEXE RIGAUD – ALBI**

- 09h30 - Challenge ELITE U15F - MONTPELLIER HSC / MONTAUBAN FCTG
- 11h45 - C.O. Amos U19M - ASM 34 / NIMES O
- 14h00 - C.O. U15M - AS BEZIERS / MONTPELLIER HSC
- 16h15 - C.O. Intersport Séniors F - NIMES FF / US COLOMIERS
- 18h30 - C.O. Amos U18F - AS BEZIERS / US COLOMIERS

Toutes les rencontres sont prévues sur le terrain d'honneur du stade Maurice Rigaud à Albi, afin de valoriser l'ensemble des catégories (pelouse naturelle)

Toutefois, **en fonction des conditions climatiques**, les finales U15M & U15F (C.O. & Challenge) seront susceptibles d'être programmées en amont sur le terrain **annexe synthétique**.

### **SAMEDI 13.06.26**

➤ Demi-Finale Championnat de France Futsal D1 FFF – Match Retour  
MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL / SC PARIS **ou** SC PARIS / MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL

### **SAMEDI 20.06.26**

➤ Finale Coupe Nationale Féminines Futsal  
TOULOUSE FUTSAL CLUB / SC PARIS à **17h00 à Reims (51)**

### **PROJECTIONS SUR LES CHAMPIONNATS LFO 2026/2027 - Situation PROVISOIRE au 26.05.26**

Ces états ne sont publiés qu'à titre indicatif en fonction de la situation sportive de nos clubs évoluant en compétitions fédérales.

Le seul but de cet état est d'apporter des éclaircissements sur la composition des divisions de la future saison.

Rappel Article 147 Règlements Généraux de la F.F.F. :

*"1. L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition.*

*2. (...) L'homologation d'une rencontre est de droit le **trentième jour à minuit qui suit son déroulement**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date."*

Ce n'est qu'à l'issue des **délais réglementaires** que les accessions - relégations et composition des divisions 2026/2027 **seront proposées au Comité de Direction pour validation.**

Dans cet intervalle, tous les pré-engagements seront ouverts aux clubs à **titre indicatif** et dans le but d'anticiper la préparation de la saison à venir. Ces engagements **ne sauraient attribuer un droit sportif définitif** et ce, jusqu'à homologation par le Comité de Direction.

Seuls les règlements généraux de la FFF et de la LFO ainsi que les règlements particuliers de chaque division feront loi à l'issue des compétitions et procédures éventuelles.

## **SENIORS M**

### **HYPOTHESE : 2 descentes de clubs de la LFO de N3 (RCO AGDE & FC ALBERES ARGELES)**

REGIONAL 1M – 28 clubs répartis en deux poules de 14

- Les deux relégués de National 3 (2)
- Les clubs classés de la 2ème à la 12ème place des deux groupes (22)
- Le premier de chaque poule de Régional 2 (4)

REGIONAL 2M – 56 clubs répartis en quatre poules de 14

- Les 4 clubs relégués de R1 classés 13 & 14èmes (4)
- Les clubs classés de la 2ème à la 12ème place des quatre groupes de R2 (44)
- Le premier de chaque poule de Régional 3 (8)

REGIONAL 3M – 96 clubs répartis en huit poules de 12

- Les 8 clubs relégués de R2 classés 13 & 14èmes (8)
- Les clubs classés de la 2ème à la 10ème place des huit groupes (72)
- Le premier de chaque poule de Départemental 1 (12)
- Le second de D1 des districts bénéficiant de deux accessions **dans cette hypothèse** : Haute Garonne, Hérault, Aveyron, Gard Lozère (4)

## **SENIORS F**

FEMININES REGIONAL 1 – 12 clubs

Pris note du classement actuel de la D3 Féminines FFF,

Constatant l'absence de relégation de clubs de la LFO,

Pris note du mail du Toulouse FC, notifiant son non-engagement en R1F 2026/2027,

### **Projection sur la composition du championnat 2026-2027**

- Equipes classées de la 1ère à la 10ème place, hors TFC, non engagé : 9 équipes
- Accessions de R2F : 2 équipes

**TOTAL : 11 équipes**

Il y aura donc, quel que soit le résultat de la Phase Accession Nationale à la D3, **une place vacante, attribuée au club classé 11ème de R1F** (FC Sussargues)

- Si le champion d'Occitanie est admis en D3 FFF via la P.A.N., le club classé 3ème de R2F Accession, US Salies Mane, prendra sa place.

### REGIONAL 2F – 24 clubs répartis en trois poules de 8 (1ère phase)

- Le club rélégué de R1 (1)
- Les clubs de R2F Accession non-accédants en R1F (4)
- Les clubs classés de la 1ère à la 4ème place des trois groupes de R2F Maintien (12)
- Les six accédants des territoires : les 2 premiers de la PAR Hérault/Gard, les 2 premiers de la phase Territoire organisée par le District H.G., le champion d'Aveyron, le champion du Lot (6)

Conséquence du non-engagement du Toulouse FC en R1F, le meilleur cinquième de la phase maintien est maintenu à ce niveau (sous réserve des procédures en cours : **Coeur Gascogne FF**)

- Si le champion d'Occitanie est admis en D3 FFF via la P.A.N., Canet Roussillon FC II (5ème R2F Poule A maintien) sera maintenu en R2F.

### **JEUNES M**

- Pas de championnat U20R1 2026/2027
- Plus de championnat U18 R2 et U16R2
- Dynamisation des Territoires

### U18 REGIONAL 1 – 36 clubs répartis en trois poules de 12

**HYPOTHESE :** le Toulouse FC ne s'engagera pas en cas de maintien de son équipe U19 National. Dans le cas inverse, la composition du championnat U18 R1 se définirait comme ci-dessous, avec le Toulouse FC.

- Les huit clubs participants au U17 National (MHSC ne souhaite pas s'engager en cas de maintien en U19N) (8)
- Les clubs classés de la 1ère à la 8ème place des trois groupes de U17 R1 **hormis les moins bons huitièmes défini par l'article 88 règles de départage** (jusqu'à **parvenir à 22 accédants**, St Clément Montferrier et l'AS Béziers ne peuvent qualifier deux équipes en U18R1)
- Le premier des six groupes U17 territoire ou D1 Gard Lozère (6)

### U17 REGIONAL 1 – 36 clubs répartis en trois poules de 12

- Les clubs classés de la 2ème à la 10ème place des deux groupes de U16 R1 (Nimes Ol., Rodez AF, Toulouse FC, UJS Toulouse ne souhaitent pas s'engager en cas de maintien en U17N) (14)
- Les clubs classés de la 1ère à la 8ème place des deux groupes de U16 R2 (16)
- Les trois premiers de U16 Territoire Haute Garonne (3)
- Le premier de chaque poule U16 Territoire Hérault (2)
- Le premier de U16 Territoire Gard Lozère (1)

- Si le RCO Agde n'engage pas de U17R1, suite à son maintien en U17N (pas de réponse à ce jour), le meilleur 9ème de U16R2 accèdera en U17R1 (article 88 Accession).

#### **U16 REGIONAL 1** – 36 clubs répartis en trois poules de 12

- Les clubs classés de la 1ère à la 9ème place des trois groupes de U15 R1 (26, MHSC ne souhaite pas s'engager)
- Les deux premiers des U15 Territoires H.G. et Hérault (4)
- Le premier des 4 autres territoires : Aude-P.O., Nord Occitanie (12-46-81-82), Territoire 32-65-31 & Gard Lozère (4)
- Les deux meilleurs seconds issus des 4 territoires ci-dessus ne bénéficiant que d'une accession (parmi Aude-P.O., Nord Occitanie, Territoire 32-65-31 & Gard Lozère) définis par l'article 88 des règlements LFO (2)

#### **U15 REGIONAL 1** – 48 clubs répartis en quatre poules de 12

- Les clubs classés de la 1ère à la 9ème place des quatre groupes de U14 R1 (36)
- Le premier du territoire U14 Aude-P.O. (1)
- Les deux premiers du territoire U14 Gard Lozère (2)
- Le premier de chaque poule territoire U14 Haute Garonne (3)
- Le premier des poules territoire U14 Hérault, ainsi que le meilleur second des deux groupes (3)
- Les deux premiers de la poule territoire U14 Nord Occitanie (gérée par district 46) (2)
- Le premier de la poule territoire 65-32-31 (1)

#### **U14 REGIONAL 1** – 48 clubs répartis en quatre poules de 12

*Les clubs seront définis sur dossier de candidature transmis avant le 31 mai 2026 aux districts désignés*

### **JEUNES F**

#### **HYPOTHESE : AUCUNE DESCENTE de clubs de la LFO de U19 FFF**

#### **U18 REGIONAL 1F** – 12 clubs répartis en une poule unique

- Les clubs classés de la 1ère à la 10ème place (10)
  - Les deux premiers de U18F Accession, ou son suivant, l'AS Béziers II ne pouvant accéder (2)
- Si le champion d'Occitanie est admis en U19 FFF via la P.A.N., le club classé 4ème de U18F Accession prendra sa place (BOVG).

## **FUTSAL M**

**FUTSAL REGIONAL 1** – 10 clubs répartis en une poule unique

- Les clubs classés de la 1ère à la 7ème place (7)
  - Les trois premiers de Régional 2 Accession (3)
- Si le champion d'Occitanie est admis en D2 FFF via la P.A.N., le club classé 8ème de Régional 1 prendra sa place (Carcassonne Agglo Futsal)

## **Finale Coupe d'Occitanie Futsal**

FC QUINT FONSEGRIVES / PLAISANCE PIBRAC FUTSAL II 5-2

Membres de la CRGC organisateurs : Axelle GIRARD, Cyril DURAND

Remerciement à la Ville de Toulouse pour le prêt de l'installation qui a permis aux deux clubs de limiter leurs déplacements.

## **Finale Futsal Féminines R1 FUTSAL**

FINALE : MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL / TOULOUSE FUTSAL CLUB 0-3

Membres de la CRGC organisateurs : Vincent DUBROCA, Cyril DURAND. La CRGC remercie Fabien DURANTE MALVY et Christie CORNUS pour leur présence et leur participation active à l'organisation de l'évènement.

Remerciement à la Ville de Sauvian ainsi qu'au FC Sauvian, pour le prêt de l'installation et la participation à la bonne tenue de cet évènement.

✓ *Classement final de la division :*

1. TOULOUSE FUTSAL CLUB
2. MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL
3. ESPOIR CLUB TOULOUSAIN
4. ACADEMIE SPORTS 82
5. HUMANI FOOT
6. FUTSAL MARGUERITTES
7. TOULOUSE FUTSAL CLUB II
8. ESPOIR CLUB TOULOUSAIN II
9. PLAISANCE PIBRAC F.
10. ESP. SP. NIMES

## **ENGAGEMENTS COUPES NATIONALES 2026-2027**

### ✓ **COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE 2026-2027**

Les inscriptions, pour la Coupe de France SENIORS Edition 2026/2027, sont désormais ouvertes.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – L3 – N1 - N2 – R1 – R2 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : **14 juin 2026**
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement via FOOTCLUBS

Tous les clubs engagés la saison 2025/2026 ont été pré-engagés pour la saison 2026/2027.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2026/2027
2. Cliquer sur le menu « Epreuves Championnats et Coupes » puis « compétitions officielles » - Centre de ressources choisir « Fédération Française de Football »
3. Cliquez sur la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2026/2027
2. Cliquer sur le menu « Epreuves Championnats et Coupes » puis « compétitions officielles » -
3. Cliquer sur le bouton à droite « nouvel engagement »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

**Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS**

RAPPEL : La Coupe de France SENIORS est paramétrée le DIMANCHE 15H00

Les demande de modification de date et de jour doivent s'effectuer via FOOTCLUBS, l'accord du club adverse est OBLIGATOIRE

Les créneaux horaires des clubs disputant un championnat REGIONAL et NATIONAL seront automatiquement affectés aux rencontres Coupe de France SENIORS.

Clubs en cours de fusion : Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion. Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet

engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

**Pour toute demande de renseignements complémentaires**

**Contactez le Service Compétitions E.mail : [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)**

### **Non utilisation FMI ou transmission hors délais**

Amende **25,00€** au club recevant :

- ⊗ TLSE ELITE FUTSAL – EAUNES LABARTHE FC, Futsal Honneur Poule B (match 5550760)

### **Rappels :**

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel ([competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

### **TOURNOIS et MATCHS AMICAUX**

#### **FORMALITÉS :**

Voici les différents documents relatifs aux formalités à remplir pour :

#### **A) L'organisation d'un tournoi, deux mois avant le tournoi :**

- Lettre de demande d'autorisation de tournoi
- Déclaration Urgente et Motivée
- Règlement du Tournoi

#### **B) L'organisation d'un match amical, au moins 10 jours avant la date :**

- Le formulaire de demande d'autorisation du match amical

- L'autorisation de la Mairie
  - La feuille de match doit être intégralement remplie et signée par l'arbitre et les capitaines
- Demande à adresser à : [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)

#### OBLIGATION - AUTORISATION :

Le club qui organise sans autorisation un match ou tournoi amical, ou y participe, ou qui n'a pas demandé en temps voulu l'autorisation nécessaire, est passible des sanctions règlementaires.

La non-déclaration d'un tournoi ou match amical à la Ligue ou au District, entraîne de facto l'entière responsabilité du Président du club organisateur qui s'expose aux sanctions prévues à cet effet (la couverture de la licence Assurance de la F.F.F. est annulée).

#### Règlement du Beach Soccer :

**Durée de jeu préconisée :** De U17 à Séniors, 72 minutes (3 x 12 minutes) et de U14 à U16, 48 minutes (3 x 8 minutes) : 2 matchs par jour. **Remplacements :** Joueurs illimité.

La Commission Régionale Gestion des Compétitions – section des Tournois et matchs amicaux se tient à disposition pour vous accompagner dans la démarche.

Nombre de demande de Tournoi au 25/05 : 129

Nombre de Tournoi validés au 25/05 : 106

Nombre de Matchs amicaux validés au 25/05 : 25

Tournois reçus du 20 mai au 25 mai 2026 : 4

Tournois validés durant semaine : 6

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE - TOURNOIS VALIDES AU 25 MAI 2026							
CLUB	N° Affiliation	TOURNOI	DATE	LIEU	DEP	CLASSIFICATION	CATEGORIES
F.C. LESPIGNAN VENDRES	530106	CHALLENGE Gilbert BOUDARIC	13 et 14 juin 2026	Lespignan	34	NATIONAL	U10/U11 - U12/U13 - Vétérans
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE	561208	ELITE CUP MEDITERRANEE	06-juin-26	Sérignan	34	NATIONAL	U7
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE	561208	ELITE CUP MEDITERRANEE	07-juin-26	Sérignan	34	NATIONAL	U8
FC BOUJAN	547566	TOURNOI DE PENTECOTE	23 et 24 mai 2026	Boujan sur Libron	34	NATIONAL	U8/U9 - U10/U11 - U12/U 13 tournoi mixte
CASTRES	547558	TOURNOI CREDIT MUTUEL	20-juin-26	Complexe sportif Borde basse	81	NATIONAL	U7 - U13
CASTRES	547558	TOURNOI CREDIT MUTUEL	21-juin-26	Complexe sportif Borde basse	81	NATIONAL	U9 - U11

## **Astreinte compétitions**

Lors de l'ensemble de la saison 2025/2026, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Rappel : Article 90.2 - Procédure d'urgence

“La Ligue met en place une permanence, durant la saison, afin de répondre,

- aux arrêtés municipaux interdisant l'utilisation d'un terrain pour impraticabilité, transmis après les délais fixés à l'article 90.1;

- au forfait d'une équipe déclaré en dehors des délais fixés par les présents règlements.

**Cette procédure d'urgence a, notamment, pour objectif d'éviter aux équipes de réaliser un déplacement inutile lorsque les conditions ne permettent pas un transport sécurisé des personnes, ou le déroulement normal d'une rencontre.**

Dans le cadre d'une interdiction d'utilisation d'un terrain, les clubs ou la municipalité propriétaire du terrain devront envoyer l'arrêté municipal à l'adresse électronique dédiée ([permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr)) à minima 6 heures avant le début de la rencontre afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir,

- Reporter la rencontre en question en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

**Dans les autres cas** (forfait, etc.), les clubs devront informer la permanence par courriel ([permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr)) de leur situation afin que la C.R.G.C. décide de la suite à donner, à savoir,

- Reporter la rencontre en question, ou entériner le forfait, en informant les deux clubs et les officiels ;

- Maintenir la rencontre et demander aux clubs et officiels de se déplacer.

**A ce titre, la C.R.G.C. délègue sa compétence décisionnelle à un membre qui aura la charge de statuer sur les demandes et d'en rendre compte à la réunion plénière la plus proche de la commission. Ce dernier informe les clubs et officiels de sa décision, par tout moyen, étant entendu que l'absence d'information devra être considérée comme un refus du report de la rencontre.”**

Le numéro et l'adresse électronique de contact **seront les mêmes** toute la saison :

**URGENCE LFO : 06.01.07.53.20**

[permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr)

**Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h ne seront traités que le lundi qui suit.**

Le Président,  
Claude REQUENA

Le secrétaire de Séance,  
Cyril DURAND

## ANNEXE GESTION COURANTE

### REPROGRAMMATION

La CR Gestion des Compétitions rappelle que, par principe, les coups d'envoi des rencontres d'un même championnat sont fixés le même jour et à la même heure (article 59.4 des Règlements Généraux). Toutefois, la CR peut accorder des dérogations lorsqu'elles sont sans incidence sur le classement.

Après étude des dossiers (dernières journées de championnats), et au vu de l'accord des deux clubs concernés :

La CR Gestion des Compétitions émet un **AVIS FAVORABLE** pour les rencontres suivantes :

#### **REGIONAL 1 POULE A**

- CASTANET US / REVEL est fixée le 31.05 à 14h30
- FU NARBONNE / MONTPELLIER ATLAS PAILLADE est fixée le 28.05 à 20h00

#### **REGIONAL 1 POULE B**

- FC 2 RIVES / RODEO est fixée le vendredi 29.05 à 20h30.

#### **REGIONAL 2 POULE A**

NIMES CHEMIN BAS / AIMARGUES est fixée le 31.05 à 18h00

#### **REGIONAL 2 POULE D**

- ISLE EN DODON / ST ALBAN AUCAMVILLE est fixé le 30.05 à 14h30
- AUCH / AIGNAN est fixée le 30.05 à 21h00

#### **REGIONAL 3 POULE D**

- ESPOIR FC 88 / DRUELLE FC est fixé le 29.05 à 21h

#### **REGIONAL 3 POULE H**

- TARBES PYR 2 / ELPY est fixé le 29.05 à 20h30

#### **U18 REGIONAL 1 POULE A**

- CAISSARGUES / AS TLSE LARDENNE est fixé le 30.05 à 14h

#### **U18 REGIONAL 1 POULE B**

- FC BAGATELLE / UJS TLSE est fixé le 29.05 à 20h30
- AUCH / COLOMIERS est fixé le 29.05 à 20h30

#### **U17 REGIONAL 1 POULE B**

- ELNE FC / CANET ROUSSILLON est fixé le 27.05 à 18h

#### **U16 REGIONAL 1 POULE B**

- UJS TOULOUSE / ALBI US est fixée le 30.05 à 14h00
- COLOMIERS / CASTANET US du 30.05 à 17h30

### **U15 REGIONAL 1 POULE B**

- ELNE / COLOMIERS est fixée le 30.05 à 13h00

### **U14 REGIONAL 1 POULE B**

- CLERMONTAISE / JACOU CLAPIERS est fixé le 30.05 à 11h terrain l'Espagnol 2

### **U14 REGIONAL 1 POULE C**

- LOURDES / AC GARONA est fixé le 30.05 à 13h terrain Lannedarré

\*\*\*\*\*

### **DIVERS**

### **REGIONAL 2 POULE A**

Match PAYS D'UZES / ST ANDRE DE SANGONIS du 29.05 à 20h30 terrain LOUIS PAUTEX à UZES  
Suite au mail de la Mairie d'UZES pour nous informer d'un problème d'éclairage sur le terrain LOUIS PAUTEX, impossible de jouer en nocturne.

La CR Gestion des Compétitions fixe la rencontre SENIORS R2 POULE A

- PAYS D'UZES / ST ANDRE DE SANGONIS Le DIMANCHE 31.05 à 15h00 terrain LOUIS PAUTEX à UZES

### **REGIONAL 2 POULE D**

- RODEZ AV / LAVAUR est fixée sur le terrain VABRE 2 à ONET LE CHATEAU

### **REGIONAL 3 POULE F**

Mail du club de MONTAUBAN FCTG

- Pris bonne note MONTAUBAN / ELAN MARIVALOIS est fixé le 29.05 à 20h30 terrain Verbeke 3

### **REGIONAL 3 POULE G**

Mail du club de ST ORENS

- Pris bonne note ST ORENS / LAUNAGUET est fixé le 31.05 à 15h terrain honneur 1

### **U18 REGIONAL 1 POULE B**

Mail du club d'AUCH

- Pris bonne note AUCH / COLOMIERS est fixé le 29.05 à 20h30 terrain Eric Carrière

Accord des 2 clubs

- BAGATELLE / UJS est fixé le 29.05 à 20h30 terrain Vincent Serrer

### **U18 REGIONAL 2 POULE A**

Mail du club ST JEAN L'UNION

- Pris bonne note ST JEAN L'UNION / THUIR est fixé le 31.05 à 11h sur le terrain synthétique St Caprais à l'UNION

### **U17 REGIONAL 1 POULE A**

Mail du club de BEZIERS

- Pris bonne note BEZIERS / LUNEL GC est fixé le 30.05 à 15h à la Plaide de Jeux de Montflourès 1 à Beziers

Mail du club LA CLERMONTAISE

- Pris bonne note CLERMONTAISE / ACADEMIE UNIVERS est fixé le 30.05 à 15h au complexe sportif l'Estagnol 1 à Clermont l'Hérault

### **U17 REGIONAL 1 POULE B**

Match ELNE / CANET du 27.05 à 18h

Accord des 2 clubs pour décaler la rencontre à 19h

La CRG des Compétitions

- Donne une dérogation exceptionnelle pour l'horaire
- ELNE / CANET est fixé le 27.05 à 19h

Mail du club de ST JEAN L'UNION

- Pris bonne note ST JEAN L'UNION / BLAGNAC est fixé le 30.05 à 15h terrain Jacques Montel à Saint Jean

### **U17 REGIONAL 1 POULE C**

Mail du club de LOURDES

- Pris bonne note LOURDES / ALBI MARSSAC fixé le 30.05 à 15h terrain Lannedarré

Mail du club de MONTAUBAN FCTG

- Nous vous informons que la rencontre U17 R1 MFC 1 / TARBES 1 du Samedi 30 Mai 2026 se déroulera sur le stade Jean Verbeke 2.

### **U16 REGIONAL 1 POULE A**

- BEZIERS AS / SC SETE est fixée sur le terrain MONTFLOURES 1 à BEZIERS

### **U16 REGIONAL 1 POULE B**

- AUCH / JET est fixée sur le terrain CRIPIA 1 à AUCH

### **U16 REGIONAL 2 POULE A**

- ALES OL / FRONTIGNAN est fixée sur le terrain PLAINE DE JEUX DU PLOS synthétique à ST JEAN DU PIN

### **U15 REGIONAL 1 POULE B**

- CLERMONTAISE / UJS TOULOUSE est fixée sur le terrain ESTAGNOL 2 à CLERMONT L'HERAULT

### **U15 REGIONAL 1 POULE C**

- ALBI MARSSAC / TARBES PY est fixée sur le terrain STADIUM N°2 Synthétique à ALBI
- ALBI US / MONTAUBAN est fixée sur le terrain RIGAUD 1 à ALBI

### **U14 REGIONAL 1 POULE B**

Mail du club de CANET

- Pris bonne note CANET / BEZIERS AS est fixé le 30.05 à 14h terrain annexe 2 St Michel

### **U14 REGIONAL 1 POULE C**

Match UJS / ESCALQUENS AUZIELLE du 30.05 à 14h – stade La Ramée 6

Demande du club de l'UJS de jouer la rencontre le 30.05 à 16h

Réception du refus du club adverse

Compte tenu du classement de l'UJS dans la poule la CRG des Compétitions

- Maintien la rencontre comme initialement prévu
- Le club de l'UJS doit fournir impérativement un autre terrain

Mail du club de l'UJS

Pris bonne note UJS / TLSE BAGATELLE est fixé le 30.05 à 14h – terrain La Ramée 5 à Tournefeuille

#### **U14 REGIONAL 1 POULE D**

Match AS TLSE MIRAIL / L'UNION ST JEAN du 30.05 (terrain suspendu de l'AS TLSE MIRAIL pour 3 matches fermes)

Réception de l'accord de prêt de la mairie de ST AIGNAN (82) pour le 30.05 à 14h

La CRG des Compétitions

- Programme AS TLSE MIRAIL / L'UNION ST JEAN le 30.05 au terrain du stade de Mattes à Saint Aignan
- Restera au club de l'AS TLSE MIRAIL 2 matchs de suspension de terrain fermes à purger en saison 2026/2027 catégorie U15 régional ou territoire coupe ou championnat.

Mail du club JEUNE ENTENTE TOULOUSAINE

- Pris bonne note JET / FIGEAC est fixé le 30.05 à 14h au terrain Borderouge 1